

MULTI-ACCUEIL

Le Multi Accueil « Pomme de Reinette » est un multi-accueil municipal qui accueille les enfants de la commune, de 2 mois et demi à la veille de leur 4 ans.

Pour toute inscription au Multi-Accueil, se rendre au [Guichet Unique](#), situé au Relais Petite Enfance

Il est ouvert du lundi au vendredi et propose 3 types d'accueil :

- un accueil régulier (type crèche)
- un accueil occasionnel (type halte-garderie)
- un accueil d'urgence (situation non prévisible).

C'est un lieu de vie collectif au sein duquel les enfants peuvent grandir et s'épanouir dans un climat chaleureux et sécurisant. Ils sont accompagnés par une équipe de professionnels de la petite enfance qui veille tout au long de la journée à leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Les professionnels favorisent l'accueil et l'accompagnement des familles en privilégiant les échanges dans le respect et la confiance mutuelle.

“ Les enfants évoluent dans un environnement propice à leur épanouissement physique, psychologique et affectif sous le regard bienveillant des professionnels. L'équipe s'attache à favoriser l'éveil et le développement de chaque enfant dans le respect de son individualité tout en s'assurant qu'il puisse trouver sa place dans la collectivité

(Extrait du règlement de fonctionnement).

Modalités d'accueil



La maison de l'enfance a une capacité d'accueil de 20 places, répartie de la manière suivante :

>Accueil régulier (12 places) : de 8h à 18h30, il est formalisé par un contrat d'accueil établi entre la famille et la commune, qui définit les jours et les horaires de présence de l'enfant.

>Accueil occasionnel (8 places) : Le lundi de 9h à 13h et du mardi au vendredi de 9h à 17h30, il répond à un besoin ponctuel des familles. L'accueil peut se faire à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Il est renouvelable sur réservation et en fonction des places disponibles.

>Accueil d'urgence (2 places) : face à une situation non prévisible, l'accueil d'urgence permet de répondre à un besoin d'accueil de l'enfant, sur une courte période et en fonction des places disponibles.

Les fermetures



La structure est fermée :

- 1 semaine entre Noël et le Nouvel an
- 3 semaines l'été pour l'accueil régulier
- 5 semaines pour l'accueil occasionnel
- Vendredi de l'Ascension (pont)

Les familles sont informées des dates par voie d'affichage.





1/4



2/4





3/4



4/4

ALLER PLUS LOIN



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00